



Janvier 2025

Négociations Annuelles Obligatoires (N.A.O)

Mesures salariales 2025

A l'instar des années précédentes et **à la condition d'avoir fait vœux de pauvreté et de soumission**, la CEAPC reste l'établissement bancaire de référence. Comme un avant-goût de paradis.

Si vous ne partagez pas l'avant-propos, consentez donc à un effort de lecture.

Pour asseoir le propos...

Un des derniers rapports 2024 de SECAFI (cabinet d'expertise comptable et financière au service des CSE) consacré aux Caisses d'Epargne établit **que depuis 2016 les augmentations générales (AG) rapportées à l'inflation** affichent une perte sèche du pouvoir d'achat de **13,49%**.

	Inflation	Augmentation Générale	Perte sèche du pouvoir d'achat de 2016 à 2025 cumulée
De 2016 à	(Cumulée) +	+ 7,7 % 😞	- 13,49 %
Année 2025	(Attendue) + 2,2 %	+ 0,7 % 😞	

Ce rapport comptable fait dans le factuel. Et c'est bien là sa raison d'être.

Vous dire qu'il est aux antipodes des circonvolutions patronales s'agissant de la question salariale « *toujours tellement à l'avantage des salarié-es* » ne vous étonnera pas.

...Face aux gesticulations patronales qui contraste avec leur mantra intérieur : « vous faire travailler plus pour gagner moins » !

Expliquer aux salarié-es que leur investissement est déterminant et dans le même temps combien une augmentation de salaire n'est pas d'actualité est devenu l'alpha et l'oméga de nos « décideurs » jusqu'à prendre en otage toute la « *ligne managériale* ».

Cela en surfant inlassablement sur les peurs liées au contexte économique, géopolitique, l'incertitude des marchés, l'Intelligence Artificielle, la concurrence, la marge net d'intérêt, les parts de marché, le coefficient d'exploitation, sans oublier le fameux « quartile » etc...tout ça pour arriver jusqu'à vous :

« J'entends ta demande mais tu comprendras bien qu'elle n'est pas réaliste en l'état ».

Le manager de proximité idéal ne doit-il pas présenter des prédispositions au Syndrome de Stockholm ?

Une réalité comptable et financière cependant...

Parallèlement et pour info, nos fonds propres sont en augmentation constante :

Suite au verso



Vos représentants SUD-Solidaires

Karine JOUANNET, Gabriel BREUILLAT,
Marc PARTAUD, Pierrick GUÉRIN,
Sarah SANCHEZ, Jean Philippe DE BORTOLI



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Caisse d'épargne APC
(Aquitaine Poitou Charentes)
56, avenue François Malherbe - 79000 Niort
Tél. 07 45 25 61 48 / sudapc@sudbpce.com
LKD : Sud Solidaires Aquitaine Poitou Charentes



	BPCE	CEAPC
Fonds propres (année 2024)	71 000 000 000 d'€	3 000 000 000 d'€

Evolution Fonds propres et Capitaux propres entre 2015 et 2023

Année	Fonds propres CET1		Capitaux propres	
<u>2015</u>	1 356 285 000 €		1 918 044 000 €	
<u>2023</u>	1 980 700 000 €		2 827 900 000 €	
Variation	624 415 000 €	 + 46 %	909 856 000 €	 + 47 %

L'appauvrissement généralisé des salarié-es relève donc bien d'une idéologie et la suppression des fameux « acquis sociaux » un moyen d'y parvenir.

Sauf que les « **acquis sociaux** » n'existent pas (sémantique patronale visant à induire l'idée que les salarié-es sont des êtres tellement privilégié-es). Seuls les « **conquis sociaux** » relèvent d'une réalité historique.

Ce qui constitue notre socle social donc notre bien commun est la résultante de combats et de luttes. **Sécurité sociale, Retraite par répartition, Congés payés...** relèvent de l'histoire contemporaine.

Tout ce qui contribue à faire baisser la masse salariale et le salaire socialisé, celui qui par essence même alimente les mécanismes de solidarité cités juste avant, constitue la pierre angulaire du libéralisme économique grandissant. Sacrifier le bien collectif au seul profit de quelques individus.

Posséder les médias de grande écoute pour distiller jour et nuit le poison libéral présupposé sans autre alternative représente un des bras armés du dispositif et pas le moindre.

Et maintenant...

Peut-on compter sur une supposée bienveillance en gestation côté patronal ? Comme une révélation ?

Ou n'obtiendrons-nous pas que ce que nous irons chercher ?

Pouvons-nous continuer d'espérer des revalorisations salariales collectives et individuelles à la hauteur de l'inflation à minima sans autre manifestation collective et sonore et sans autre concertation entre organisations syndicales ?

A l'identique du début d'année 2024, **Sud-Solidaires CEAPC** sollicitera à nouveau début 2025 l'ensemble des Organisations Syndicales pour mener une réflexion concertée et bâtir un socle partagé des mécontentements dans l'espoir d'une déclaration commune en CSE au plus tôt de 2025.

Au-delà des clivages propres à la nature humaine, cet effort collectif pour défendre les intérêts premiers des salarié-es ne relève-t-il pas d'une impérieuse nécessité ?

Ne pas jeter sur la voie publique

Vos représentants SUD-Solidaires

Karine JOUANNET, Gabriel BREUILLAT,
Marc PARTAUD, Pierrick GUÉRIN,
Sarah SANCHEZ, Jean Philippe DE BORTOLI



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Caisse d'épargne APC
(Aquitaine Poitou Charentes)
56, avenue François Malherbe - 79000 Niort
Tél. 07 45 25 61 48 / sudapc@sudbpce.com
LKD : Sud Solidaires Aquitaine Poitou Charentes